

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Janvier 2025

09x25

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE TINO ROSSI **A L'ASSOCIATION PARCOURS HANDICAP 13 Étang de Berre** **POUR L'ORGANISATION DE L'ANNIVERSAIRE** **DE LA LOI DU 11 FEVRIER 2005**

L'association Parcours handicap 13 Étang de Berre, présidée par Monsieur Auguste De Luca, siège social Foyer la route du Sel Bonsour, 13 330 Pelissanne - Siret : 49890481200019, a sollicité la commune pour l'organisation de l'anniversaire de La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées», le mardi 11 février 2025.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi pour l'organisation de cette manifestation.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, , après avoir entendu l'exposé

- APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'Association Parcours handicap 13 Étang de Berre, le mardi 11 février 2025.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL